

L'Éco austral

LES IDÉES ET LES HOMMES DE L'OCÉAN INDIEN

23 | RÉUNION

DOSSIER : La grande distribution fait mieux qu'en Métropole

42 | MAURICE

ENQUÊTE. Les banques résistent au coronavirus

Réunion

**LAURENT
LEMAITRE**
**Entrepreneur
de l'année**

Inter Invest continue de surfer sur la défiscalisation

Benoît Petit, directeur général délégué du groupe Inter Invest, est venu à La Réunion rencontrer l'équipe locale, dirigée par Stéphane Schlögel, visiter des projets financés et quelques clients. Pour lui, la défiscalisation est un bon outil au service de l'économie et a l'avantage d'être garantie jusqu'en 2025.

Par Ignace de Witte

Inter Invest est une entreprise familiale, dont les deux principaux actionnaires sont Benoît Petit et son père Daniel. Par ailleurs, Inter Invest connaît bien La Réunion où elle intervient depuis 1991 et dispose sur place d'une agence fixe depuis 2005, avec 12 collaborateurs locaux dirigés par Stéphane Schlögel.

Inter Invest s'est spécialisée dans la « défisc » qui a comme énorme avantage d'être stable dans le temps, contrairement aux aides simplement inscrites dans la loi de finance, qui évoluent d'année en année. La « défisc » actuelle est garantie jusqu'en 2025.

Un exemple chiffré : Monsieur Payet a besoin d'un nouveau tracteur, qui coûte 92 722 euros, alors qu'il ne dispose sur son compte que de 9 272 euros (10 %). Il va voir Inter Invest, qui va mettre en place une société en nom collectif (SNC) pour servir de véhicule financier (SPV, *Special Purpose Vehicle*). Cette SNC va acheter le tracteur et le louer à Monsieur Payet, pendant cinq ans. Pourquoi des investisseurs seraient-ils intéressés pour placer leurs économies dans cette SNC ? Parce qu'en mettant 9 000 euros, ils peuvent déduire de leurs impôts 9 000 euros + 12 %, soit grosso-modo 10 000 euros, étalés sur cinq ans. « *C'est un taux de rentabilité très attractif* », assure Benoît Petit.

En fait, Monsieur Payet existe vraiment, il habite Saint-Benoît et il a déjà fait appel à Inter Invest pour financer, non pas un, mais trois tracteurs de différents types pour accomplir des tâches différentes. Monsieur Payet a également pu compléter son revenu



Photos : Guillaume Foulon

Benoît Petit, directeur général délégué du groupe Inter Invest qui est leader à La Réunion dans la défiscalisation en Girardin industrielle.

agricole par de l'agro-tourisme, en ouvrant un gîte rural-table d'hôte, et diversifier son exploitation de canne à sucre avec une plantation de letchis, tout cela avec l'aide d'Inter Invest. Depuis 2012, Monsieur Payet a ainsi bénéficié de 180 000 euros d'aides (y compris européennes), obtenues grâce à l'appui technique d'Inter Invest.

Benoît Petit

Benoît Petit a fait ses études à l'Institut catholique des Chartreux (Lyon), il est aussi titulaire d'un diplôme d'ingénieur de Supaéro (Toulouse). Il a travaillé chez L'Oréal (2001-2003) et a occupé plusieurs postes à la Société Générale (2003-2014). Il est directeur général délégué d'Inter Invest depuis 2015.



Stéphane Schlögel, directeur régional d'Inter Invest qui, outre la défiscalisation en Girardin industrielle, propose des Fonds d'investissement de proximité (FIP) Outre-mer avec déjà 3,4 millions d'euros d'actifs à La Réunion.

Il y a toujours une prise de risque quand on réalise un investissement, mais elle se révèle relativement faible. « *Sur 48 100 projets, on a moins de 5 % de défaillances. Et l'avantage fiscal reste acquis (tant que le matériel est en exploitation - NDLR).* »

Un nouveau fonds d'investissement de proximité

Ces 48 100 projets accompagnés représentent 2,8 milliards d'euros d'actifs financés (dont 13 000 projets à La Réunion pour 600 millions d'actifs). Benoît Petit précise : « *Nous avons plus*

de 35 % de parts de marché sur les opérations Girardin industrielle (article 199 undecies B du CGI) et sommes leader. »

Après la « défisc », l'autre activité d'Inter Invest, qui dispose pour cela d'un agrément de la Banque de France, est de convaincre des investisseurs de mettre de l'argent dans son Fonds d'investissement de proximité (FIP) Outre-mer pour bénéficier, non seulement d'un avantage fiscal, mais également de la rentabilité intrinsèque du projet. « *Dans le cas du FIP, l'investisseur veut que cela performe ! On sélectionne environ un projet sur 100 en Métropole, ici un peu plus car les projets sont de taille plus modeste. On est toujours minoritaires dans le capital, mais on établit un pacte d'associés pour disposer quand même d'un certain droit de regard sur le fonctionnement de l'entreprise. Par exemple, si le patron décide tout à coup de multiplier son salaire par trois, on va immédiatement réagir !* »